

**SOCIETE CIVILE DU MANIEMA
ANTENNE DE KASONGO**

**S.O.S POPULATIONS DES COLLECTIVITES DE MARINGA ET BAKWANGE
DANS LE TERRITOIRE DE KASONGO EN R.D.CONGO**

« La personne humaine est sacrée l'Etat à l'obligation de la respecter et de la protéger.

Toute personne a droit à la vie et à l'intégrité physique. Nul ne peut être soumis à la torture

Ni à des traitements inhumains, cruels ou dégradants (...) »Article 12 de l'avant-projet de Constitution de la transition pour la R .D.C

Nous, forces vives réunies au sein de la Société civile du Maniema, antenne de Kasongo, face aux situations de désolation générale qui paupérisent inutilement la population de notre contrée, situations consécutives aux affrontements à répétition entre miliciens mai-mai et les soldats du 81^e bataillon du R.C.D ; interpellés au plus profond de notre mission d'être syndicat populaire ainsi que la voix des sans voix, voudrions lancer un appel pressant aux Gouvernement d'union nationale de la R.D.Congo, miliciens mai-mai, organisations de défense de droit de l'homme, confessions religieuses, O.N.G et agences internationales établies localement et à la population en générale afin que ces situations dramatiques cessent
Et que l'assistance à la personne en danger soit faite au nom de l'interhumanité.

En effet, les faits récents sont à déplorer :

1° En date du 06 au 07 juillet 2003, les militaires du R.C.D, partis de Kasongo sous le commandement du Commandant ADAR, attaquent les mai-mai sur l'axe KAMPENE, ceci en violation de l'accord global et inclusif signé à Pretoria par toutes les composantes de la R.D.Congo, encore plus, en violation de l'accord de paix signé par les 2 parties(R.C.D et Mai mai) à KAPALANGAO, le 02 février 2003, sous la facilitation de la société civile et l'autorité politico administrative locale de Kasongo, dont les retombées continuent à être ressenties jusqu'à nos jours. Par ailleurs, des miliciens Mai-Mai , partis de Penegori, dans la collectivité de Maringa, ainsi que de Benyemisenga, dans le territoire de Pangi ont attaqué les cibles civils des villages Sungu, Putila, Kasubi, Kalongosola , Kabumbu, Kapalangao, Kunda, Kisanji,... des villages situés dans le Territoire de Kasongo dans la province du Maniema en R.D.Congo. Ces bandes armées sont dirigées par le commandant LOSANGANYA chef des opérations et Fidèle KIBOLI, ancien chef de groupement de Penegori, du commandant de brigade KABAMBI.

A leur passage, ces forces initialement admirées pour leur sursaut patriotique ainsi que leur sens du mouvement d'auto défense populaire deviennent occasionnant meurtres innombrables des personnes civiles innocentes, des cas de viols de jeunes filles et des femmes mariées, incendies des villages entiers, des exactions, des vols à mains armées des biens particuliers.

2° En date du 10 au 20 juillet 2003, le village Sungu fut attaqué par les miliciens mai mai selon l'enquêteur envoyé sur place par la Société civile de Kasongo, comme constat : 80% des filles et des femmes mariées sont violées publiquement, dont 5 femmes ont connu des avortements occasionnés par ces faits sauvages, inhumains et très fort humiliant. 60 femmes ont été emportées dans la forêt par ces mêmes miliciens jusque là introuvables. Il y eut des déplacements massifs de toute la population dont une partie a traversé le fleuve pour aller s'installer le long de la voie ferrée Samba-Kindu, à savoir : Malela, Likéri, Kiyungi et une partie s'est réfugiée dans la forêt et celle-ci sans abris, habits, ustensiles de cuisine, tous leurs biens étant pillés. Les mêmes scénarios se sont également perpétrés dans les villages de Putila, Kasubi, Kabumbu, Nyangwe, Tukisu, Kapalangao, Kunda, Mwanga, Kisanji...

Comme si cela ne suffisait pas à Kalongosola, un grand village comptant environ 3000 âmes, 50 hommes furent capturés, ligotés et acheminés nus par les mai-mai à leur base arrière de Penegori, en date du 22 juillet 2003 pour l'exécution des corvées et l'intégration forcée dans leur mouvement.

Ici on estime 104 maisons incendiées ainsi que tous les biens qui s'y trouvaient ; plusieurs centaines des personnes furent également torturées et des enfants disséminés dans la forêt.

A Tambwe et Kitondo, les miliciens mai mai ont organisé un pillage et rafle de 65 têtes de chèvres et biens des villageois. On évalue 90% de la population réfugiée dans la forêt sans abris ni ustensiles de cuisine ni sel, produits pharmaceutiques de première nécessité.

A KABUMBU, KANSENYA et MBALA dans la collectivité de Bakwange, 22 personnes furent capturées et intégrées par force dans le mouvement des miliciens, ceci a eu lieu le 23 juillet 2003 à 1 heure du matin. S'en est suivi le pillage systématique des biens matériels et des chèvres du village. Le centre de santé n'avait pas non plus été épargné.

Il fut pillé complètement : microscope, pesée, produit pharmaceutiques etc. A NYAGWE, le long du fleuve, 55 maisons furent aussi incendiées et pillées systématiquement. De quoi à faire penser à des actes inciviques ! Cet événement a eu lieu le dimanche 24 juillet 2003 vers 1 heure du matin ; toute la population de cette contrée trouve refuge dans les îlots du fleuve endroits propices des hippopotames et des crocodiles. En date du 13 au 17 août 2003, les mai mai ont fait leur sursaut, sur les villages, TUKISU, LUBAMBA, LUSAKI, KAHENGA et KAMUMBA où les fidèles ont été surpris dans l'église, le dimanche, tous déshabillés dont 8 d'entre eux leurs oreilles ont été coupées, 4 cas d'inceste enregistrés, un pillage systématique des biens et chèvres et des tortures graves aux capturés. A cause de cette insécurité générale, il est signalé un déplacement massif de la population vers KIHOGO, KANKUMBA, KIANDAYE, MALEMBIA, KIPAKA, SENGAMALI, MOBANGA, SAIDI, RUDIKA, BENGA, NDARADI, YAMBA YAMBA où les déplacés végètent dans les conditions infrahumaines.

Somme toute, les déplacés sont estimés à 2846 à KIPAKA (Ndaradi, Benga, Yambayamba), 3450 à KANKUMBA, KIANDAYE et KIHOGO, 820 à SENGAMALI, 169 à

MOBANGA, 627 à SAIDI, 435 à RUDIKA menant à un total de 8347 sans compter ceux là qui sont en refuge dans les forêts et îlots.

Eu égard à ce qui précède, la Société civile du Maniema, antenne de Kasongo très consternée, lance un cri d'alarme :

1° AU GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE DE LA R.D.CONGO de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurisation des populations dans les contrées de BAKWANGE, MULU et MARINGA du territoire de KASONGO et KAMPENE, LUMUNA, KAYUYU, etc dans le territoire voisin de PANGI. Dans le même ordre d'idée, que le gouvernement décide la réouverture urgente de la voie routière KASONGO-KINDU. La fermeture de cet axe routier est vraiment préjudiciable à la vie des populations.

2° AUX MILICIENS MAI MAI de déposer la hache de guerre, de s'impliquer activement, honnêtement et patriotiquement dans la nouvelle donne politique qu'est la dynamique de paix et de la reconstruction nationale, de permettre la libre circulation des personnes et de leurs biens et cela conformément à l'accord global et inclusif sur la transition en R.D.C signé à Pretoria le 16 décembre 2002, concrétisé par leur présence au gouvernement d'union nationale.

3° AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX ETABLIS LOCALEMENT de multiplier, car informés déjà de la situation, des actions de lobbying d'action humanitaires en faveur de cette population sinistrée et complètement dépouillée du minimum vital.

4° AUX ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE DROIT DE L'HOMME ET CONFESSIONS RELIGIEUSES, singulièrement la commission diocésaine justice et paix, C.DJ.P/KASONGO de s'impliquer davantage dans le travail de pacification de ces contrées.

Enfin à toute la POPULATION de Kasongo de penser à créer un cadre de transformation des forces d'opposition en forces de construction, des forces de haine en forces d'amour pour un cœur à cœur d'échange fraternel, pilier nécessaire et suffisant pour la reconstruction effective de notre pays détruit par notre incurie et inconscience.

Fait à Kasongo, le 19 août 2003

POUR LA SOCIETE CIVILE DU MANIEMA / ANTENNE DE KASONGO

TUTU ALKAPONDA, Président

Madame Agnès MISENGA, 1ère Vice-présidente

Modeste M.SHABANI BIN SUENI, 2è Vice-président

Abbé Alexis ASSANI NDALIMBUZI, Réseau des associations de défense de droit de l'homme (RADHOSMA)